

**AVIS DE CONVOCATION À LA 34^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Date : Le jeudi 27 août 2026
Heure : Midi
Formule hybride : Amphithéâtre Hydro Québec et webinaire
Exercice financier : 2025

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres
2. Adoption de l'ordre du jour et de la procédure de mise en candidature
3. Adoption du procès-verbal de la 33^e assemblée annuelle
4. Rapport de la présidente du Comité de retraite
5. Données financières
 - 5.1 Rendements des volets
 - 5.2 Évolution de l'actif des volets
 - 5.3 Évaluation actuarielle
6. Services à la clientèle
 - 6.1 Rapport d'activité
 - 6.2 Profil de la clientèle
 - 6.3 Outils de communication
 - 6.4 Modifications aux dispositions
7. Politique de placement – Changements
8. Gestion des risques financiers
9. Rapport sur la gouvernance
10. Élection des fiduciaires
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

Dès que le Rapport annuel 2025 sera disponible, il sera déposé sur le site Web du Régime et vous en serez informés.

La secrétaire du Comité de retraite,



Pascale Simard

Le 8 juin 2026

Explications sur les élections de membres du Comité

Le Règlement du Régime de retraite prévoit que quatre postes de membres du Comité de retraite peuvent être pourvus lors des assemblées annuelles.

Deux postes (un avec droit de vote et l'autre sans droit de vote) visent les personnes participantes actives et deux sont réservés aux personnes participantes non actives (retraité.e.s, conjoint.e.s survivant.e.s, bénéficiaires et personnes participantes en rente différée).

L'article 17.03 du Règlement prévoit que la durée d'un mandat est de trois ans. La nomination peut toutefois être révoquée avant l'expiration du mandat. C'est pourquoi le point des élections est toujours à l'ordre du jour des assemblées annuelles.

Actuellement, les postes sont occupés par les personnes suivantes :

		<i>Date de fin de mandat</i>
Membre élu par les personnes participantes actives :	Marie-Hélène Gagnon	Août 2028
Membre élu par les personnes participantes actives :	Gabriel J. Power (sans droit de vote)	Août 2028
Membre élu par les personnes participantes non actives :	Claude Godbout	Août 2028
Membre élu par les personnes participantes non actives :	Claude Paradis (sans droit de vote)	Août 2026

Une procédure de mise en candidature est proposée par le Comité de retraite, laquelle sera soumise pour approbation lors de l'assemblée, s'il y a lieu. Si vous souhaitez proposer votre candidature à un poste, le formulaire de mise en candidature doit être rempli et transmis au Bureau de la retraite **avant le jeudi 20 août 2026**.

Tous les documents afférents à l'assemblée annuelle sont disponibles sur le [site Web du Bureau de la retraite](#), dans la section du RRPPUL.